



# Génération 2001 en Lorraine

## Les sortants de l'enseignement supérieur...

Alexandre PARMENT (OREFQ)

Décembre 2007

<b>■</b>	<b>Edito</b>	<b>3</b>
<b>1</b>	<b>L'enseignement supérieur en chiffres</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Les héritiers</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Parcours scolaire : le Bac comme pivot de l'orientation dans le supérieur</b>	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>Séjour à l'étranger : le désir d'une double qualification</b>	<b>14</b>

**A** l'heure où se généralise le dispositif d'évaluation de la formation dans l'enseignement supérieur, défini par la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) du 1er août 2001, la fourniture de statistiques pour construire des cadres de réflexion sur l'appareil de formation est source de débats.

De nombreuses données existent déjà sur les inscrits et sur les sortants de l'enseignement supérieur (nous pensons par exemple aux travaux du Ministère de l'Education nationale ou à ceux menés par les observatoires universitaires), le sujet traité ici n'est pas nouveau. Toutefois, les enquêtes Générationnelles réalisées par le Céreq ont pour particularité de permettre une analyse rétrospective des parcours dans l'appareil de formation et de remonter ainsi à des données caractérisant les premières années de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire. De plus, la richesse du questionnement proposé dans l'enquête se révèle précieuse pour apporter des éléments de compréhension.

L'enseignement supérieur est un champ hétérogène, mêlant des parcours de formation plus ou moins linéaires, plus ou moins spécialisés, plus ou moins exigeants et plus ou moins longs. Ces parcours sont fortement influencés, d'une part, à l'échelle individuelle, par la formation reçue post-Bac et par l'environnement familial, et d'autre part, à une échelle plus globale, par le jeu des orientations et les formes de sélection qui prévalent à l'entrée de certaines formations. L'une et l'autre étant liés.

Les données présentées dans ce bulletin, issues de l'extension régionale de l'enquête Génération 2001, apporteront au lecteur des éléments de connaissance sur les sortants de l'enseignement supérieur en Lorraine. Elles sont par ailleurs venues alimenter des réflexions plus générales, un chiffre amenant une remarque ou faisant écho à des éléments d'actualité sur l'enseignement, dans le supérieur ou non, propres à la Lorraine ou non.

Un second bulletin viendra présenter des données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes au cours des trois premières années de vie active.

Rappelons enfin un point général de méthode. Dans les enquêtes Générationnelles, si l'ensemble des sortants a quitté la formation initiale à une date connue, nous ne savons pas en revanche en quelle année ils sont entrés dans l'appareil de formation. Prenons un exemple. Dans le cadre de notre travail, certains jeunes sont sortis de formation initiale en 2001 avec un Bac+5 en poche et d'autres avec un Bac+2. Ils sont bien sortis tous les deux la même année mais ont débuté leur carrière scolaire à 3 années d'intervalle, sauf redoublement ou réorientation. Autrement dit, la comparaison des données présentées avec d'autres sources d'informations que les enquêtes générationnelles du Céreq, qui ont la particularité d'être comparables dans le temps et dans l'espace, se révèlent hasardeuse et n'a pas, en soi, d'intérêt. Les tendances, en revanche, peuvent-être rapprochées.

# 1 L'enseignement supérieur en chiffres

Selon l'enquête Génération 2001, 32 940 jeunes sont sortis du système de formation initiale lorrain en 2001. 46 % d'entre eux ont quitté un établissement d'enseignement supérieur de type universitaire, un IUFM ou une école d'enseignement supérieur **[Encart n°1]** ; soit environ 15 000 jeunes **[Tableau n°1]**.

La formation dans le supérieur se fait selon deux voies principales. Après la Terminale, 40 % des jeunes s'étaient orientés vers un DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales) ou un DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) et ils sont autant à s'être dirigés vers la voie professionnelle courte (Brevet de Technicien Supérieur - BTS - ou Diplôme Universitaire de Technologie - DUT). Les 20 % restant ont engagé un cursus dans les Grandes écoles disposant d'une préparatoire intégrée, dans les Classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE) ou dans les filières médicales (Premiers Cycles d'Etudes Médicales ou Pharmaceutiques - PCEM, PCEP) ou de la Santé et du travail social.

En 2001, près d'un jeune sur quatre (24 %) ayant fréquenté un établissement du supérieur est sorti non diplômé, c'est-à-dire sans avoir décroché un Bac+2. A l'opposé de la grille des diplômes, ils sont près de un sur cinq (18 %) à sortir d'un niveau Bac+5 ou plus. Ces proportions sont voisines du niveau national. 48 % des Lorrains sortants du supérieur sont issus d'une formation « professionnalisante »<sup>1</sup> : BTS, DUT, IUFM, école de la Santé et du travail social.

L'enseignement supérieur n'échappe pas aux spécificités d'orientation entre garçons et filles. Le genre reste un des facteurs les plus discriminants dans les parcours scolaires. Certaines filières sont composées essentiellement de jeunes femmes. Il s'agit, assez classiquement, des formations de niveau III de la Santé et du travail social<sup>2</sup> (plus de 80 % de jeunes femmes), des BTS et DUT du tertiaire (plus de 70 %), des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle en Lettre, Sciences Humaines et Gestion (plus de 60 %). A l'inverse, les sortants des filières industrielles et des enseignements de *Mathématiques, sciences et techniques* sont majoritairement des hommes. Idem pour les sortants des Grandes écoles.

La Lorraine se caractérise par une moindre féminisation de son enseignement supérieur par rapport au niveau national, avec 50 % de femmes contre 54 % pour la France métropolitaine. Proportionnellement parlant, on observe en région moins de jeunes femmes qu'au niveau national parmi les sortants d'un DEUG/DEUST, d'un BTS/DUT industriel, d'un 2<sup>ème</sup> ou d'un 3<sup>ème</sup> cycle en *Mathématiques, sciences et techniques* ou encore d'une école de commerce ou d'ingénieurs.

---

1. C'est par commodité que nous utilisons ici la notion de formation « professionnalisante ». Une discussion pourrait être ouverte à ce sujet : une maîtrise en langue vivante n'est-elle pas professionnalisante, si le métier exercé ultérieurement nécessite une bonne compétence en langue ?

2. Certaines formations de la Santé et du travail social, bien que d'une durée de 3 années (la kinésithérapie par exemple), sont reconnues au niveau III de la nomenclature des formations en vigueur, autrement dit à l'identique d'un « Bac+2 ». Pour cette raison, l'appellation « niveau III » est préférée à celle de « Bac+2 »

## Encart n°1. L'enseignement supérieur dans l'enquête Génération 2001

L'enquête Génération a interrogé un échantillon représentatif de l'ensemble des sortants de formation initiale au cours de l'année 2001, tous niveaux de formation compris.

Le champ de la présente étude est cependant restreint à l'ensemble des sortants de l'université (Institut Universitaire de Technologie - IUT - compris), du premier au troisième cycle, qu'ils aient obtenu ou non le diplôme correspondant à la classe de sortie. Le champ concerne aussi les sortants, diplômés ou non, de STS (Section de Technicien Supérieur), d'écoles d'Ingénieurs et de Commerce, d'écoles d'Art et d'Architecture, des écoles de la Santé et du Travail social et enfin les sortants de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), qu'ils aient ou non réussi le concours. En revanche, sont exclus du champ de l'interrogation :

- les écoles d'Ingénieurs sous tutelle du ministère de la Défense,
- les écoles de Notariat,
- les écoles Juridiques,
- les écoles Normales Supérieures,
- les élèves sortis non diplômés de certaines écoles de l'enseignement supérieur.

Portant sur les sortants de 2001, les résultats sont exprimés dans le cadre de l'organisation de l'enseignement supérieur en vigueur à l'époque. Aujourd'hui, les cycles sont différents : Licence (Baccalauréat + 3 années), Master professionnel ou de recherche (Licence + 2 années), Doctorat (Master + 3 années).

Pour plus d'informations concernant la méthodologie d'enquête, se reporter à l'ouvrage **Génération 2001 en Lorraine. Quand l'école est finie...**, A. KHRISTOVA, H. LHOTEL, A. PARMENT, mai 2006, [www.orefq.fr](http://www.orefq.fr).

### ■ Tableau n°1. Les sortants de l'enseignement supérieur en 2001

	Effectif		%		Part des femmes	
	Lorraine	France	Lorraine	France	Lorraines	Françaises
<b>Bac+1, Bac +2 non diplômés*</b>	<b>3 590</b>	<b>84 000</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>51</b>	<b>47</b>
<b>Bac+2</b>	<b>5 600</b>	<b>136 000</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>52</b>	<b>58</b>
Santé et Travail social	915	23 000	6	6	84	83
DEUG / DEUST	555	20 000	4	5	47	57
BTS / DUT tertiaire	2 460	57 000	16	15	71	72
BTS / DUT industriel	1 670	36 000	11	10	10	19
<b>2ème cycle</b>	<b>3 160</b>	<b>75 000</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>61</b>	<b>62</b>
Lettres, Sciences Humaines, Gestion	2 660	65 000	18	18	68	66
Maths, Sciences et techniques	500	10 000	3	3	26	31
<b>3ème cycle et Grandes écoles</b>	<b>2 690</b>	<b>74 000</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>48</b>
Lettres, Sciences Humaines, Gestion	690	35 000	5	9	65	63
Maths, Sciences et techniques	1 050	21 000	7	6	33	44
Ecole de commerce et école d'ingénieurs	950	18 000	6	5	9	24
<b>Ensemble</b>	<b>15 040</b>	<b>369 000</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>54</b>

**Champ** : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine (15 040 individus) et en France métropolitaine (369 000 individus).

**Source** : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

\* Il s'agit bien des sortants de l'enseignement supérieur, hors titulaires du Bac général n'ayant pas engagé un cursus dans l'enseignement supérieur, contrairement à la nomenclature classiquement utilisée dans les enquêtes générationnelles.

## 2 Les héritiers

Le titre de ce chapitre fait référence au célèbre ouvrage de Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON écrit en 1964. Il est vraisemblable que le contexte économique et social de l'époque ne soit plus le même aujourd'hui, de même que l'appareil de formation, qui a connu des adaptations et des transformations. Pour autant, il nous semble que l'analyse développée dans cet ouvrage pour comprendre les mécanismes de reproduction et de légitimation des inégalités sociales qui se jouent au cours de la formation initiale est toujours d'actualité.

Cette étude sociologique a donné lieu par la suite à de nombreux travaux sur le sujet, qui ont permis d'approfondir les connaissances sur la différenciation des parcours scolaires, et plus généralement sur la réussite ou l'échec scolaire, selon la classe socio-professionnelle d'appartenance des parents. Ainsi, aujourd'hui encore, les enfants issus de « milieux modestes » restent moins longtemps à l'école, obtiennent des diplômes moins élevés et, en élargissant notre champ d'analyse, décrochent par la suite des emplois généralement plus faiblement qualifiés et rémunérés. Si effectivement l'appareil de formation use uniquement des performances mesurées selon le critère scolaire pour sélectionner et orienter les élèves et étudiants, il n'est toujours pas possible de considérer la réussite scolaire comme le seul fait d'un « don », d'une « *grâce individuelle* » pour reprendre l'expression de BOURDIEU et PASSERON. L'appartenance socio-professionnelle influence encore aujourd'hui les parcours scolaires. Mais si les inégalités sociales traversent l'institution scolaire, il n'en demeure pas moins que l'école publique, à défaut d'être en totale cohérence avec l'idéal républicain, permet l'acquisition d'un socle de connaissances communes à l'ensemble des citoyens, indépendamment des origines socio-culturelles.

La Lorraine ne se démarque pas de ce constat des inégalités selon l'origine socio-professionnelle des parents : plus on s'élève dans la hiérarchie des diplômes et plus la proportion de sortants issus d'une famille dont l'un des parents au moins est ouvrier<sup>3</sup> (que nous appellerons « milieu ouvrier ») s'amenuise alors que celle des sortants issus d'une famille dont l'un des parents au moins est cadre ou occupe une profession libérale supérieure (appelé « milieu cadre ») s'élève. Pour exemple, à l'issue d'un 3<sup>ème</sup> cycle ou d'une Grande école, 17 % des sortants étaient originaires d'un « milieu ouvrier » (11 % au niveau national) et 46 % d'un « milieu cadre » (53 % au niveau national). A l'issue d'une sortie non diplômée d'un Bac+2, la hiérarchie s'inverse : un peu plus du tiers des jeunes sortants était issu d'un « milieu ouvrier » et 20 % d'un « milieu cadre » [Tableau n°2 ; Graphique n°1].

La reconnaissance par l'Administration de la contribution du système scolaire à la reproduction de l'élite sociale<sup>4</sup> est récente. Elle apparaît à demi-mot dans les travaux de l'Inspection générale. Ainsi Claude BOICHOT, Inspecteur général de l'Éducation nationale, explique que s'il n'y a aucune fatalité de reproduction de l'élite sociale, on ne peut cependant ignorer une certaine forme de ségrégation sociale qui se distille tout au long du cursus scolaire, dès le Cours préparatoire. La « concentration » explicite des enfants de « ceux qui savent décoder la culture scolaire » dans certaines filières et à mesure que le niveau de formation s'élève en témoigne<sup>5</sup>. Les données lorraines extraites de Génération 2001 confirment ce constat. Il suffit pour s'en rendre compte de s'intéresser à l'âge à l'entrée en Sixième en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents, puis à la classe d'entrée dans le supérieur selon ces mêmes critères.

---

3. Par référence aux précédents écrits, nous comparons les situations entre les environnements socio-professionnels « ouvrier » et « cadre ». Mais il est vrai que la part relative des ouvriers dans l'ensemble des catégories professionnelles diminue en Lorraine comme en France. Il est possible que par la suite, la catégorie des employés dits « non qualifiés » lui soit substituée car plus représentative.

4. La notion d'élite sociale, dans le sens que lui donnait BOURDIEU, à savoir celui de « classe dominante », ne fait pas consensus en sociologie. Ici, elle renvoie aux personnes qui, à l'issue de leur formation initiale dans les cursus les plus sélectifs, viennent alimenter les plus hauts postes, dans le secteur public comme dans le privé. Pour en savoir plus à ce sujet, le lecteur pourra se reporter à l'article intitulé **Quand les patrons déraillent**, revue *Alternatives Économiques*, n°263, novembre 2007.

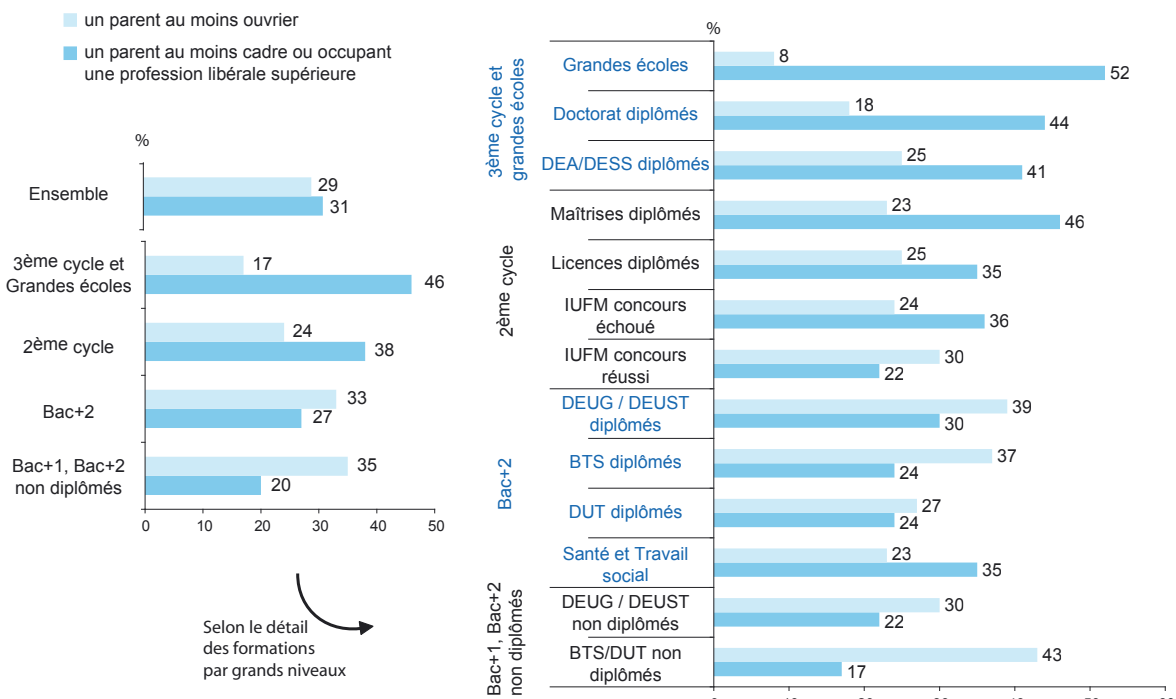
5. Termes et expressions repris de l'article intitulé **Les classes préparatoires aux grandes écoles à l'heure de l'internationalisation de l'enseignement supérieur**, in *Existe-t-il un modèle éducatif français ?*, La revue de l'inspection générale, n°03, septembre 2006.

■ **Tableau n°2. Répartition des jeunes lorrains à la sortie de l'enseignement supérieur selon la situation professionnelle des parents (données non cumulables)**

% en ligne	Cadre, prof. lib.		Ouvrier		Effectif
	un parent au moins	les deux parents	un parent au moins	les deux parents	
<b>Bac+1, Bac+2 non diplômés</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>3 590</b>
BTS / DUT non diplômés	17	7	43	8	1 330
DEUG / DEUST non diplômés	22	5	30	5	2 260
<b>Bac+2</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>5 600</b>
Santé et Travail social	35	5	23	5	915
DUT diplômés	24	7	27	3	1 150
BTS diplômés	24	5	37	5	2 980
DEUG / DEUST diplômés	30	13	39	11	555
<b>2ème cycle</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>3 160</b>
IUFM concours échoué	22	5	30	8	260
IUFM concours réussi	36	14	24	4	540
Licences diplômés	35	11	25	4	1 257
Maîtrises diplômés	46	12	23	2	1 065
<b>3ème cycle et Grandes écoles</b>	<b>46</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>2 690</b>
DEA / DESS diplômés	41	13	25	6	1 200
Doctorat diplômés	44	11	18	0	540
Grandes écoles	52	20	8	0	950
<b>Ensemble</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>15 040</b>

**Note de lecture :** Parmi les sortants diplômés d'un Bac+2, 27 % sont issus d'une famille où l'un des parents au moins exerce une profession de cadre ou une profession libérale. Lorsque les deux parents appartiennent à ce groupe socio-professionnel, la proportion de sortants diplômés d'un Bac+2 est de 6 %.

■ **Graphique n°1 associé au Tableau n°2**



**Champ :** Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine dont l'un des parents au moins occupe une profession de cadre ou d'ouvrier.

**Source :** Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

## 2 Les héritiers

A l'entrée en Sixième, parmi les enfants dont les deux parents étaient ouvriers (« milieu ouvrier »), 2 % avaient 1 an d'avance ou plus. Cette proportion pour les jeunes dont les deux parents étaient cadres ou exerçaient une profession libérale (« milieu cadre ») était de 13 % **[Tableau n°3]**. A l'entrée en Grande école avec préparatoire, 18 % des inscrits étaient issus d'un « milieu cadre » et 2 % d'un « milieu ouvrier » **[Tableau n°4]**.

Des mesures ont déjà été proposées pour tenter d'affaiblir les déterminismes sociaux, en facilitant par exemple l'accès à quelques Grandes écoles pour les jeunes issus des milieux les plus « modestes ». Il s'agit là d'une action concrète liée à une politique de « discrimination positive ». Mais assurer une diversification sociale, et donc interroger le phénomène de reproduction de la hiérarchie sociale, en instaurant des quotas à l'entrée des écoles élitistes revient à proposer un traitement en aval et non en amont (seuls les jeunes qui ont franchi tous les obstacles depuis l'entrée en école primaire bénéficient de cette politique), comme il serait souhaitable, en s'efforçant d'accompagner au mieux les jeunes issus de milieux « modestes » dès les premières années de formation. Il est vrai qu'une telle réorganisation de l'appareil de formation doit également s'accompagner d'une réflexion sur le rapport entre la production de la hiérarchie scolaire et la division hiérarchisée du travail. Rétablir dès le Cours préparatoire un équilibre dans l'accès aux savoirs pour l'ensemble des jeunes, quel que soit le milieu socio-professionnel d'origine, contribuerait peut-être à changer la donne à l'autre bout de la chaîne. La question de la construction des élites est au centre du débat.

Ajoutons enfin que la prise en compte des (fortes) disparités de financement des formations du supérieur peut venir nuancer l'analyse en terme de déterminismes sociaux. Rappelons, à titre d'exemple, que le coût moyen annuel en France en 2005 d'un étudiant à l'Université était près de deux fois moins élevé que celui d'un étudiant en classe préparatoire aux Grandes écoles (7 210 euros contre 13 560 euros)<sup>6</sup> et que le coût d'un étudiant de Grande école est dix fois plus élevé que celui d'un étudiant de premier cycle littéraire et juridique<sup>7</sup>. Par ailleurs, le taux moyen d'encadrement varie beaucoup selon les filières : il passe d'1 enseignant pour 6 étudiants dans certaines Grandes écoles à 1 enseignant pour 40 à 50 étudiants en Lettres ou en Droit<sup>8</sup>. Dispenser un enseignement de qualité présuppose des moyens humains et financiers. Les normes d'encadrement à l'Université devraient être tirées vers le haut, à l'égal de ce qu'elles sont dans les CPGE et les Grandes écoles.

---

6. **L'Etat de l'Ecole**, Ministère de l'Education Nationale, n°16, édition 2006.

7. Jean-Richard CYTERMANN, inspecteur général de l'administration de l'Education nationale, **Les spécificités du financement de l'éducation en France**, in *Existe-t-il un modèle éducatif français ?*, La revue de l'inspection générale, n°03, septembre 2006.

8. *Ibid.*



■ **Tableau n°3. Age à l'entrée en 6<sup>ème</sup> selon la situation socio-professionnelle des parents (données non cumulables)**

%	Cadre, prof lib.		Ouvrier	
	les deux parents	un parent au moins	les deux parents	un parent au moins
1 an d'avance ou plus	13	9	2	4
normal	86	89	95	89
1 an de retard ou plus	1	2	3	7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine dont l'un des parents au moins occupe une profession de cadre ou d'ouvrier.

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Tableau n°4. Classe d'entrée dans l'enseignement supérieur selon la situation professionnelle des parents (données non cumulables) et l'âge à l'entrée en 6<sup>ème</sup>**

% en ligne	Cadre, prof. lib.		Ouvrier		1 an d'avance ou plus	à l'heure	1 an de retard ou plus	Effectif
	un parent au moins	les deux parents	un parent au moins	les deux parents				
CPGE	55	18	10	0	12	87	1	975
Grandes Ecoles	47	18	14	2	11	87	2	500
Médecine / Pharmacie	49	9	13	0	15	81	4	475
Santé et Travail social	33	3	15	6	2	95	3	460
DUT / BTS	22	6	35	5	2	93	5	6 065
DEUG / DEUST	33	10	30	5	6	89	4	6 035
Autre	28	4	26	8	1	76	23	530
<b>Ensemble</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>15 040</b>

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine dont l'un des parents au moins occupe une profession de cadre ou d'ouvrier.

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

### 3 Parcours scolaire : le Bac comme pivot de l'orientation dans le supérieur

La structuration du système éducatif positionne le Baccalauréat comme clef de voûte du système d'orientation dans le supérieur. Sa spécialité joue de manière différentielle d'une part, sur le niveau de sortie, et d'autre part, sur la formation supérieure suivie. Mais notons d'entrée de jeu que c'est le Baccalauréat S qui assure le meilleur « rendement » dans le supérieur. Dans l'ensemble des Bacs, il est représenté à 33 % parmi les sortants de l'enseignement supérieur en Lorraine<sup>9</sup> [Tableau n°5]. Les bacheliers S composent 74 % des sortants diplômés d'un 3<sup>ème</sup> cycle et 87 % des sortants diplômés d'une Grande école ou des titulaires d'un Doctorat [Tableau n°6]. Leurs homologues bacheliers en Lettres (13 % des sortants du supérieur) ou en Economie (17 %) ne représentent respectivement que 5 % et 13 % des sortants de 3<sup>ème</sup> cycle et Grandes écoles. Ces bacheliers sont un peu mieux représentés parmi les diplômés d'un 2<sup>ème</sup> cycle, niveau intermédiaire qui ouvre l'accès aux concours de recrutement de la fonction publique d'Etat ou territoriale.

Le lien entre l'environnement socio-professionnel des jeunes et la réussite scolaire, observé dès le cours préparatoire, perdure également dans l'enseignement secondaire et, de fait, dans la spécialité choisie du Baccalauréat. Globalement, au sein de notre population de sortants du supérieur, la part de jeunes ayant décroché un Bac S est plus élevée au sein des familles où au moins un des parents est cadre ou occupe une profession libérale (48 % ; la proportion dans les familles où les deux parents sont cadres atteint 55 %) qu'au sein des familles où au moins un des parents est ouvrier (18 % ; la proportion chute à 9 % au sein des familles où les deux parents sont ouvriers). Chez ces dernières (les familles où au moins un parent est ouvrier), les Bacs Technologiques (SMS, STT, STI, STL et STAE<sup>10</sup>) sont davantage représentés : 42 % ; cette proportion est divisée par deux chez leurs homologues « cadres » (21 %). C'est également parmi les titulaires d'un Bac S que l'on observe le plus de personnes qui avaient 1 an d'avance ou plus à l'entrée en Sixième (9 % contre 5 % pour les bacheliers L et ES et 2 % pour les titulaires d'un Bac Technologique). Les bacheliers Professionnels ne sont pas représentés [Tableau n°7].

---

9. Ne pas perdre de vue que nous raisonnons sur les sortants de l'enseignement supérieur au cours de l'année 2001. Autrement dit, ces données ne sont pas comparables avec la répartition des bacheliers par filière une même année. A titre d'exemple, à l'issue de l'année scolaire 2000/2001, les bacheliers S représentaient 24 % des diplômés. Au cours de la période 1995 et 2006, cette proportion varie entre 24 % et 27 %. Cela confirme toutefois une sur-représentation des Bac S dans l'enseignement supérieur (Pour en savoir plus sur l'évolution du nombre de bacheliers, se reporter à la publication **De la Terminale à l'enseignement supérieur**, SAIO Lorraine, 2007).

10. Les déroulés des sigles sont les suivants :

SMS : Sciences Médico-Sociales ;

STT : Sciences et Techniques du Tertiaire ;

STI : Sciences et Techniques Industrielles ;

STL : Sciences et Techniques de Laboratoire ;

STAE : Sciences et Technologie de l'Agronomie et de l'Environnement.

■ **Tableau n°5. Répartition des bacs selon la filière engagée dans le supérieur**

%	Eco. et social		Litt.	Scient.	SMS	STI / STL / STAE	STT	Prof.	Autre dipl. niveau Bac	Total	Effectif
IUT	17	4	43	0	19	11	5	0	100	2 030	
STS	6	8	6	2	38	31	10	0	100	4 005	
DEUG / DEUST	29	23	30	3	4	7	3	1	100	6 040	
Santé et Travail social	13	12	42	29	4	0	0	0	100	450	
Médecine / Pharmacie	1	5	94	0	0	0	0	0	100	475	
CPGE	7	7	81	1	3	1	0	1	100	980	
Grandes écoles	8	2	89	0	0	1	0	0	100	500	
Autre	8	13	29	5	9	14	22	0	100	520	
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>15 000</b>	

Champ : Ensemble des Lorrains sortants de l'enseignement supérieur titulaires d'un Baccalauréat (15 000 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Tableau n°6. Niveau de sortie selon le Bac obtenu**

%	Eco. et social		Litt.	Scient.	SMS	STI / STL / STAE	STT	Prof.	Autre dipl. niveau Bac	Total
<b>Bac+1, Bac+2 non diplômés</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	
BTS / DUT non diplômés	13	7	9	3	32	25	11	0	100	
DEUG / DEUST non diplômés	21	11	19	7	12	19	10	1	100	
<b>Bac+2</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	
Santé et Travail social	21	15	10	20	2	2	1	1	100	
DUT diplômés	21	3	15	0	16	12	2	0	100	
BTS diplômés	10	10	8	1	30	29	12	0	100	
DEUG / DEUST diplômés	3	24	13	6	8	8	7	0	100	
<b>2ème cycle</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	
IUFM concours échoué	24	38	35	0	3	0	0	0	100	
IUFM concours réussi	18	37	40	0	5	0	0	0	100	
Licences diplômés	25	24	33	0	13	4	1	1	100	
Maîtrises diplômés	34	28	33	0	1	4	0	0	100	
<b>3ème cycle et Grandes écoles</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>74</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	
DEA / DESS diplômés	28	10	57	0	5	0	0	0	100	
Doctorat diplômés	3	5	87	0	1	1	0	1	100	
Grandes écoles	0	0	87	0	13	0	0	0	100	
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	

Champ : Ensemble des Lorrains sortants de l'enseignement supérieur titulaires d'un Baccalauréat (15 000 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Tableau n°7. Répartition des sortants du supérieur selon la CSP des parents et le type de bac**

%	au moins un parent		1 an d'avance ou plus	normal	1 an de retard ou plus	Total
	Cadre / Ouvrier					
	Cadre	Ouvrier				
<b>Ensemble des Bacs généraux, dont...</b>	<b>78</b>	<b>48</b>	<b>7</b>	<b>91</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
Littéraire	13	17	5	91	4	100
Economique et social	17	13	5	94	1	100
Scientifique	48	18	9	90	2	100
<b>Ensemble des Bacs techno., dont...</b>	<b>21</b>	<b>42</b>	<b>2</b>	<b>91</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
STT	6	20	5	86	10	100
STI / STL / STAE	14	17	2	92	6	100
SMS	1	5	-	96	4	100
<b>Bac professionnel</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>73</b>	<b>27</b>	<b>100</b>
<b>Equivalence</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>100</b>

Champ : Ensemble des Lorrains sortants de l'enseignement supérieur (15 040 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

### 3 Parcours scolaire : le Bac comme pivot de l'orientation dans le supérieur

Au sein de chacune des filières de formation du supérieur, la composition de la population inscrite selon le Baccalauréat obtenu est déterminante dans l'analyse de la poursuite d'études, comme de la réussite ou de l'échec scolaire. D'ailleurs, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les formations du supérieur les plus longues et les plus exigeantes ne sont pas celles qui produisent le plus d'échec, en raison des formes de sélection qui ont pu jouer très en amont dans les orientations du public finalement accueilli. Pour exemple, parmi les jeunes qui se sont orientés dans une première année de Médecine ou de Pharmacie (94 % d'entre eux sont des bacheliers S), 2 % sont sortis non diplômés du supérieur<sup>11</sup>. A l'opposé, parmi les jeunes qui se sont orientés après la Terminale en DEUG ou en DEUST (population composée à 30 % de Bac S), la proportion de sortants non diplômés atteint 29 % **[Tableaux n°5 & 8]**.

Faisons un portrait des filières de formation selon le critère du Bac. C'est au sein des populations inscrites après la Terminale en CPGE, au sein d'une Grande école avec préparatoire ou en 1<sup>ère</sup> année de Médecine ou de Pharmacie que l'on observe le moins d'hétérogénéité selon le type de Bac. La proportion de bacheliers S dépasse les 80 % **[Tableau n°5]**. En 2001, la proportion de sortants non diplômés de ces filières est particulièrement faible (moins de 10 %) et à l'inverse la proportion de sortants diplômés d'un 3<sup>ème</sup> cycle est très élevée, bien que nettement différenciée selon la filière : 62 % après une entrée en CPGE, 73 % après une première inscription en Grande école et 58 % après une inscription en Médecine ou Pharmacie **[Tableau n°8]**.

A l'entrée en DEUG ou en DEUST, la population inscrite est plus diversifiée que dans les filières précédentes, bien que très majoritairement titulaire d'un Baccalauréat de l'enseignement général (82 %), sans qu'aucune spécialité ne prédomine particulièrement **[Tableau n°5]**. Le DEUG et le DEUST connaissant une proportion de sortants précoces importante (29 %) **[Tableau n°8]**, il apparaît intéressant d'observer plus finement la répartition des Bacs selon l'issue de la formation engagée, diplômante ou non. Le **Tableau n°9** propose une telle distinction. Parmi les non diplômés du DEUG ou du DEUST, 38 % sont passés par un Bac de l'enseignement technologique, 10 % par un Bac de l'enseignement professionnel et 19 % par un Bac S. Le complément à 100 % se répartit entre les titulaires d'un Bac ES ou L et les titulaires d'une équivalence. En revanche, parmi les sortants diplômés du DEUG ou du DEUST, les bacheliers de l'enseignement technologique ou professionnel ne représentent plus que respectivement 22 % et 7 %. Les bacheliers S pour leur part représentent 43 % des diplômés.

Les filières professionnelles courtes proposées en IUT et en école de la Santé et du Travail social connaissent la plus grande diversité selon le Bac au sein de leur population, bien que les Bacs de l'enseignement général soient encore prédominants : 64 % parmi les inscrits en IUT et 67 % à l'entrée d'une école de la Santé et du Travail social. Tous Bacs confondus, les Bacs S sont les mieux représentés, respectivement (par filière) : 43 % et 42 %. Les STS se caractérisent en revanche par une forte proportion de Bacs technologiques (71 %) et professionnels (10 %) ainsi que par une très faible représentation des bacheliers S (6 %) **[Tableau n°5]**.

Après avoir engagé un cursus en école de la Santé et du Travail social, la sortie diplômée est particulièrement importante, la sélection entre les profils ayant été faite par concours à l'entrée dans ces écoles. Le chiffre de 85 % de diplômés figurant dans le **Tableau n°8** le confirme. Concernant les jeunes entrés en STS, les profils entre diplômés et non diplômés sont très proches, les formes de sélection ayant joué très en amont, souvent au cours du collège (60 % des inscrits en STS ont été orientés vers un BEP par voie scolaire après la Troisième). Les jeunes inscrits en IUT présentent en revanche des profils différenciés selon qu'ils ont décroché ou non le diplôme. Parmi les sortants non diplômés, la part des titulaires d'un Bac Pro atteint 11 % et la part des titulaires d'un Bac S 15 %. Chez leurs homologues diplômés, ces mêmes proportions sont de 2 % et de 45 %. Les titulaires d'un Bac de l'enseignement général représentent 57 % des non diplômés et 70 % des diplômés **[Tableau n°9]**.

---

11. Mais les diplômés ne sont pas tous sortis de Médecine ou Pharmacie, car nombre d'étudiants sont contraints de se réorienter à l'issue de la première année.

■ **Tableau n°8. Orientation après la Terminale et niveau de sortie**

%	DEUG / DEUST	STS	IUT	CPGE	Grandes écoles	Médecine / Pharmacie	Santé et Travail Social	Autres formations
<b>Bac+1, Bac+2 non diplômés</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>30</b>
BTS / DUT non diplômés	3	21	11	0	1	2	0	6
DEUG / DEUST non diplômés	26	7	12	0	7	0	4	23
<b>Bac+2</b>	<b>21</b>	<b>62</b>	<b>53</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>37</b>	<b>90</b>	<b>31</b>
Santé et Travail social	5	0	1	3	0	24	85	10
DUT diplômés	3	1	47	0	0	4	0	0
BTS diplômés	7	60	2	0	1	5	0	14
DEUG / DEUST diplômés	6	2	3	0	0	5	5	7
<b>2ème cycle</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>35</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>24</b>
IUFM concours échoué	4	0	0	1	0	0	0	0
IUFM concours réussi	8	1	0	6	0	0	2	3
Licences diplômés	12	3	9	5	13	1	0	16
Maîtrises diplômés	11	2	3	23	5	2	0	5
<b>3ème cycle et Grandes écoles</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>62</b>	<b>73</b>	<b>58</b>	<b>4</b>	<b>15</b>
DEA / DESS diplômés	12	2	6	9	8	16	4	10
Grandes écoles	1	2	4	45	58	0	0	2
Doctorat diplômés	3	0	1	7	7	42	0	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : Ensemble des Lorrains sortants de l'enseignement supérieur (15 040 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Tableau n°9. Composition selon le Bac des populations diplômées ou non d'un DEUG / DEUST, d'un BTS ou d'un DUT**

%	BTS diplômés	BTS non diplômés	DEUG / DEUST diplômés	DEUG / DEUST non diplômés	DUT diplômés	DUT non diplômés	Total
<b>Ensemble des Bacs généraux, dont...</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>71</b>	<b>52</b>	<b>70</b>	<b>57</b>	<b>43</b>
Littéraire	10	7	24	11	3	11	10
Economique et social	10	8	3	21	21	31	15
Scientifique	8	8	43	19	45	15	19
<b>Ensemble des Bacs techno., dont...</b>	<b>61</b>	<b>66</b>	<b>22</b>	<b>38</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>47</b>
STT	29	26	8	19	12	21	22
STI / STL / STAE	30	36	8	12	16	11	22
SMS	1	3	6	7	0	0	3
<b>Bac professionnel</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
<b>Equivalence</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : Ensemble des Lorrains sortants d'un Bac+2, diplômés ou non, hors école de la Santé et du Travail social (8 275 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

## 4

### Séjour à l'étranger : le désir d'une double qualification

Le bagage scolaire ne suffit plus toujours dans la course à l'emploi. La maîtrise d'une langue, du vocabulaire technique spécifique à un domaine d'activité, devient un atout non négligeable sur le CV. Il est d'ailleurs de plus en plus fréquent de se voir conseiller un séjour à l'étranger lors de son passage dans l'enseignement supérieur. Dans certaines filières, notamment celles proposées dans les écoles de Commerce ou d'Ingénieurs<sup>12</sup>, il s'agit même d'une injonction à la mobilité, plus ou moins pressante, participant dans certains cas à la validation du diplôme. En Lorraine, c'est le cas par exemple du *Graduate Business School* proposé par l'Institut Commercial de Nancy (ICN) ou de l'EEIGM (École Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux), pour lesquels une expérience à l'étranger est obligatoire pour tous les étudiants. Dans certaines écoles, le séjour à l'étranger n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. C'est le cas par exemple de l'ENSIC (Ecole nationale supérieure des industries chimiques).

Parmi les 2 000 jeunes Lorrains sortis en 2001 diplômés du supérieur et qui ont séjourné à l'étranger durant leurs études (soit 18 % de l'ensemble), 41 % ont effectué un stage dans une entreprise ou une administration et 25 % ont suivi une formation. 10 % ont cumulé ces deux expériences et 24 % ont profité de leur séjour à l'étranger dans le cadre d'un séjour linguistique et culturel, à titre personnel ou avec l'établissement scolaire d'appartenance.

Les séjours à l'étranger se font plus nombreux à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des diplômes : en région lorraine, un jeune sur dix titulaire d'un Bac+2 a franchi les frontières alors qu'on en compte trois sur dix parmi les titulaires d'un Bac+5. On observe également des différences selon la filière de formation suivie. Comme au niveau national, 50 % des diplômés lorrains d'une école de commerce ou d'ingénieurs ont séjourné à l'étranger contre 23 % des diplômés d'un 3<sup>ème</sup> cycle universitaire. La proportion tombe à 7 % parmi les titulaires d'une école de la Santé et du Travail social [Tableaux n°10].

Mais s'ils sont moins nombreux à séjournier à l'étranger, les sortants diplômés de l'Université sont en revanche plus nombreux que leurs homologues de Grandes écoles à être restés dans le pays d'accueil 3 mois ou plus : 71 % des diplômés de DEA/DESS sont concernés contre 52 % des diplômés d'une Grande école. Cette proportion est également élevée parmi les diplômés de Licence ou de Maîtrise, respectivement 79 % et 75 %. Dans l'ensemble de la population diplômée au moins d'un Bac+2 et ayant séjourné à l'étranger, retenons qu'un jeune lorrain sur deux s'est expatrié au moins 3 mois dans son pays d'accueil et que c'est le fait principalement des diplômés de l'enseignement supérieur long (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle), dont les deux-tiers sont concernés par un séjour à moyen terme, contre 22 % des titulaires d'un Bac+2 [Graphique n°2].

Enfin, si la langue principalement parlée durant le séjour des Lorrains à l'étranger est l'anglais (dans une proportion moindre cependant qu'au niveau national : respectivement 49 % contre 57 %), la proximité de la frontière allemande incite les jeunes Lorrains à s'exercer à la langue de Goethe (proportion près de deux fois supérieure à celle rencontrée au niveau national : 23 % contre 12 %). Vient ensuite le français, parlé dans des pays francophones par près de 15 % des étudiants lorrains, et l'espagnol pour près d'un étudiant sur dix [Tableau n°11]. Le choix d'un pays d'accueil plutôt qu'un autre peut refléter des projets d'avenir divers, selon que l'on privilégie la proximité entre le lieu de formation ou le lieu de résidence et le lieu de stage, ou encore selon la réputation des lieux de stage au regard de la filière de formation suivie (le Luxembourg accueille de nombreux stagiaires en finance). L'enquête Génération ne nous permet toutefois pas de creuser davantage ce point.

12. Dans les enquêtes Générationnelles, la dimension internationale des cursus de formation est appréhendée à travers les séjours à l'étranger. Mais certaines filières accueillent également de nombreux étudiants étrangers sur le sol français. A titre d'exemple, parmi l'ensemble des doctorants inscrits à l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL) en 2006/2007, un sur deux était étranger. Toutes formations confondues, la proportion d'étudiants étrangers était de 28 %.

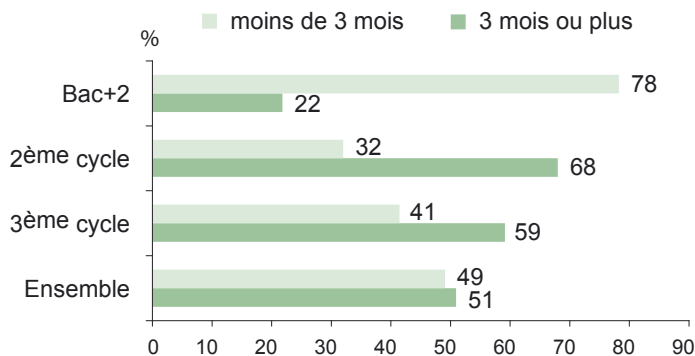
■ **Tableau n°10. « Dans le cadre de votre formation, avez-vous effectué un séjour à l'étranger ? »**

%	Oui	Non	Total	Effectif
<b>Bac+2, dont...</b>	<b>10</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>5 600</b>
Santé et Travail social	7	93	100	915
DUT diplômés	5	95	100	1 150
BTS diplômés	13	87	100	2 980
DEUG / DEUST diplômés	9	91	100	555
<b>2ème cycle, dont...</b>	<b>19</b>	<b>81</b>	<b>100</b>	<b>3 160</b>
IUFM concours échoué	11	89	100	260
IUFM concours réussi	14	86	100	580
Licences diplômés	16	84	100	1 255
Maîtrises diplômés	26	74	100	1 065
<b>3ème cycle et Grandes écoles, dont...</b>	<b>33</b>	<b>67</b>	<b>100</b>	<b>2 690</b>
DEA / DESS diplômés	23	77	100	1 200
Doctorat diplômés	23	77	100	540
Grandes écoles	50	50	100	950
<b>Ensemble</b>	<b>18</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>11 450</b>

Champ : Ensemble des Lorrains titulaires d'un bac +2 ou plus (11 450 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Graphique n°2. Durée du séjour à l'étranger des étudiants lorrains**



Champ : Ensemble des Lorrains titulaires d'un bac +2 ou plus et ayant séjourné à l'étranger (2 050 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Tableau n°11. Langue parlée au cours du séjour à l'étranger des jeunes Lorrains**

%	Anglais	Français	Espagnol	Allemand	Autre	Total	Effectif
Bac+2	45	18	7	23	8	100	580
2ème cycle	54	18	4	17	7	100	590
3ème cycle	47	9	13	27	5	100	880
<b>Ensemble</b>	<b>49</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>2 050</b>
<b>France</b>	<b>57</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>73 600</b>

Champ : Ensemble des Lorrains titulaires d'un bac +2 ou plus ayant séjourné à l'étranger (2 050 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

### **En résumé.**

Cette étude porte un éclairage sur les sortants de l'enseignement supérieur en Lorraine à partir des données de l'enquête Génération 2001.

Comme au niveau national, les orientations dans les différentes filières de formation sont différenciées selon l'origine socio-professionnelle des étudiants. Il apparaît d'ailleurs que le poids des « déterminismes sociaux » se fait sentir très tôt dans le parcours de formation : le retard scolaire dès l'entrée en sixième se répercute sur la filière de formation suivie post-bac.

Contrairement à certains discours qui condamnent le diplôme du Baccalauréat, soit parce qu'il est délivré à un trop grand nombre de personnes, soit parce qu'il est décliné selon de trop nombreuses spécialités, il apparaît qu'il joue plutôt bien son rôle d'orientation dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers de l'enseignement général sortent davantage de l'enseignement supérieur long (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles) et les bacheliers de la voie professionnelle ou technologique se dirigent, dans la grande majorité, vers le supérieur court.

Il reste néanmoins que les différents Bacs n'assurent pas tous les mêmes chances de réussite dans l'enseignement supérieur : le Bac S est le plus « rentable ». Les jeunes bacheliers S sont les plus représentés au sommet de la hiérarchie des diplômes et peuvent envisager plus sereinement une réorientation en cours de route, sans que le risque d'échec au diplôme soit important.

Quelques données sont enfin présentées sur l'expérience à l'étranger. De plus en plus de filières intègrent dans leur programme de formation un séjour outre frontières. Dans certains cas, ce séjour revêt un caractère obligatoire, conditionnant l'obtention du diplôme. Le positionnement géographique de la région se ressent dans les chiffres : la proportion de jeunes ayant privilégié l'allemand comme principale langue parlée au cours du séjour est bien supérieure à la moyenne nationale, respectivement 23 % contre 12 %.